

# La cession de dette

La prochaine crise financière sera-t-elle l'œuvre de la cession de dette ?

Le mécanisme a longtemps demeuré dans le cœur des civilistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles avant d'être mis sur l'atelier législatif à l'occasion de la réforme de 2016. Néanmoins, l'élaboration de son régime au cours de celle-ci n'a pas profité de l'engouement des anciens, ce qui, pour de nombreux juristes, amène à se poser tardivement la question de son opportunité.

À première vue, la cession de dette n'est que la petite sœur de la cession de créance. L'utilité de cette dernière n'est plus à démontrer tant elle est employée par les banques, rompues à l'exercice de la « cession Dailly ». La cession de créance participe donc à l'enrichissement de ses utilisateurs. Toutefois, il a fallu reconnaître les risques qu'elle emporte, notamment lorsqu'elle sert de support au mécanisme de titrisation, funestement connu pour son rôle dans la crise financière de 2008.

Ainsi, les enjeux soulevés par la cession de créance doivent-ils être réétudiés dans le contexte de la cession de dette. Son régime, issu de la réforme de 2016, a déjà fait l'objet de modifications, alors que tant d'autres seraient nécessaires à la préservation de la sécurité juridique.

**Jean Baptiste Bottin** est diplômé du master II Droit bancaire et financier et du master II Droit privé fondamental de l'Université Côte d'Azur. Il est doctorant au Centre d'études et de recherches en droit des procédures (CERDP E.A. n° 1201) et chargé de travaux dirigés à la Faculté de droit et science politique de Nice.

Mémoire de recherche réalisé sous la direction de M. Mathias Latina,  
Professeur à l'Université Côte d'Azur

Prix du meilleur mémoire 2018 des masters II adossés  
au Centre d'études et de recherches en droit des procédures  
(CERDP E.A. n° 1201),

Faculté de droit et science politique de Nice

ISBN : 978-2-343-16892-0  
17,50 €



La cession de dette

Jean Baptiste Bottin

DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES

Jean Baptiste Bottin

# La cession de dette



L'Harmattan